

Mode d'emploi de l'inscription en ligne



Dernière mise à jour: avril 2016



Table des matières

- 1) [Votre compte EPSO](#)
- 2) [Modification de vos données personnelles](#)
- 3) [Acte de candidature électronique](#)
- 4) [Fonctionnalités supplémentaires](#)
- 5) [Informations complémentaires](#)

Annexes

Annexe I) [Récupérer votre nom d'utilisateur \(login\)/mot de passe EPSO](#)

Annexe II) [Déclaration de confidentialité relative à la protection des données à caractère personnel](#)

Clause de non-responsabilité: veuillez noter que l'avis de concours/l'appel à manifestation d'intérêt et les règles générales applicables aux concours généraux/règles générales applicables à la sélection des agents contractuels établissent le cadre juridique pour chaque procédure de sélection. Le présent mode d'emploi a une visée purement informative.



1) Votre compte EPSO

- Vous pouvez créer votre compte EPSO en vous rendant sur le [site web «EU Careers»](#).
- Vous ne pouvez disposer que d'un seul compte EPSO. Si vous disposez de plusieurs comptes, vous risquez d'être exclu à n'importe quel stade de la procédure de sélection. En cas de doute, veuillez [nous contacter](#).
- Si vous avez oublié votre login et/ou votre mot de passe, vous pouvez les récupérer en suivant la procédure décrite à l'annexe I.
- Avant de créer votre compte, vous serez invité à signer une déclaration de confidentialité relative à la protection des données à caractère personnel. Vous trouverez un exemplaire de cette déclaration à l'annexe II.
- Lors de la création de votre compte EPSO, vous serez invité à communiquer certaines [données à caractère personnel](#).

2) Modification de vos données personnelles

- Si vous devez modifier vos données à caractère personnel, par exemple, votre nom, votre date de naissance ou votre nationalité, veuillez d'abord les modifier dans votre compte EPSO et ensuite envoyer les informations ci-dessous par courriel (EPSO-PERS-DATA@ec.europa.eu) ou par télécopieur (+32 229 79 617) dans un délai de cinq jours ouvrables:
 - a) un bref résumé de votre demande (incluant vos anciennes et vos nouvelles données); et
 - b) une copie d'un document officiel justifiant la modification (par ex. une copie de votre passeport, de votre carte d'identité, d'une décision juridique, etc.).
- La modification apparaîtra sur votre compte EPSO dès que votre demande aura été validée par EPSO.
- Le traitement de votre demande peut prendre 15 jours ouvrables, veuillez donc éviter de nous envoyer plusieurs demandes identiques et/ou rappels.
- Toute demande incomplète de modification des données à caractère personnel sera rejetée.



3) Acte de candidature électronique

- Avant de poser votre candidature, assurez-vous que toutes les informations de votre compte EPSO sont à jour.
- Lisez l'avis de concours/l'appel à manifestation d'intérêt **et** les règles générales applicables aux concours généraux/règles générales applicables à la sélection des agents contractuels afin de vous assurer que vous remplissez toutes les conditions d'admission.
- Vous trouverez le lien vous permettant de poser votre candidature sur le [site web «EU Careers»](#) dès que les inscriptions seront ouvertes.
- Prenez tout le temps nécessaire pour remplir votre acte de candidature, car c'est une tâche non négligeable. Il est de votre responsabilité de prendre les dispositions nécessaires pour valider votre candidature avant la date limite.
- Vous devez remplir votre acte de candidature dans la langue mentionnée dans l'avis de concours/l'appel à manifestation d'intérêt.
- L'environnement de l'application n'étant actuellement disponible qu'en anglais, français et allemand, veuillez vous référer au présent [document](#) pour les instructions dans toutes les langues officielles de l'UE.
- Veillez à ne faire des copier/coller qu'à partir de fichiers textes purs (.txt) à l'aide d'un programme de traitement de textes simple (par ex. NotePad sur Windows, TextEdit sur Mac OS X) pour éviter d'insérer des espaces inutiles ou des caractères incompatibles.
- Évitez d'utiliser les boutons «suivant» ou «précédent» pour vous déplacer dans votre acte de candidature et pour passer d'un acte candidature à un autre dans votre compte EPSO (par ex. pour accéder aux données de vos actes de candidature antérieurs); préférez-leur les boutons disponibles à l'écran.
- Les systèmes EPSO sont compatibles avec les navigateurs internet les plus couramment utilisés. En cas de problème, essayez d'abord d'utiliser un autre navigateur avant de nous contacter. L'utilisation d'appareils mobiles pour remplir votre acte de candidature n'est pas recommandée.
- Dès la création de votre acte de candidature, un numéro de candidat vous sera attribué. Veuillez mentionner ce numéro dans toute correspondance avec EPSO.



4) Fonctionnalités supplémentaires

Test d'auto-évaluation

- Avant de poser votre candidature, vous serez peut-être invité à remplir un questionnaire et/ou à répondre aux questions des exemples de tests interactifs.
- Le questionnaire intitulé «**Une carrière européenne: une carrière pour moi?**» vous aidera à déterminer si vous êtes fait pour une carrière dans les institutions de l'UE. Ce questionnaire vous aidera à déterminer si vous êtes susceptible de réunir les qualités requises d'un fonctionnaire européen.
- Les **tests d'auto-évaluation** constituent une simulation des épreuves sur ordinateur que vous devrez passer lors de la première étape de la procédure de sélection et peuvent inclure:
 - un test de raisonnement verbal,
 - un test de raisonnement numérique,
 - un test de raisonnement abstrait,
 - un test de jugement situationnel,
 - des tests de compréhension linguistique,
 - des tests de compétences professionnelles.
- Ces tests ne sont pas éliminatoires et EPSO n'enregistre pas les résultats et ne les utilise pas.
- Si votre procédure de sélection ne prévoit pas de test d'auto-évaluation, mais que vous souhaitez obtenir des informations à ce sujet, vous trouverez des [exemples de tests](#) sur notre site web.

Évaluateur de talent

- Pour certaines procédures de sélection, vous serez invité à répondre à des questions supplémentaires relatives à vos qualifications et à votre expérience.
- Ces informations seront utilisées par le jury au moment du choix des candidats à inviter au centre d'évaluation.



5) Informations complémentaires

- Durant la procédure de sélection, vérifiez votre compte EPSO au moins deux fois par semaine.
- Vous pouvez visualiser votre acte de candidature à tout moment à partir de votre compte EPSO.
- Si vous vous êtes inscrit à une procédure de sélection d'agents contractuels, vous pouvez être contacté par les services de recrutement à l'adresse électronique que vous avez communiquée dans votre compte EPSO.
- Des informations complémentaires relatives à la procédure de sélection et des informations relatives aux dates des différentes étapes seront disponibles et régulièrement mises à jour sur le site web d'EPSO.
- Pour toute autre question, utilisez la rubrique [nous contacter](#) de notre site web. Veuillez noter qu'EPSO peut mettre jusqu'à 15 jours ouvrables pour vous répondre.



ANNEXE I - Récupérer votre nom d'utilisateur (login)/mot de passe

La procédure ci-dessous vous guidera étape après étape dans la procédure à suivre si vous avez oublié le nom d'utilisateur (login) et/ou le mot de passe de votre compte EPSO.

Vous avez oublié votre nom d'utilisateur (login)?

1) Rendez-vous à l'adresse suivante:

<https://europa.eu/epso/application/base/?admission/registration/remindusername&lang=fr>

2) Indiquez votre **adresse électronique** (voir ci-dessous)

Vous ne vous souvenez plus de votre nom d'utilisateur/login? Indiquez ci-dessous votre adresse électronique principale, telle que vous l'avez sauvegardée dans votre compte EPSO, et vous recevrez l'information par courriel.

Si vous avez oublié l'adresse électronique principale indiquée dans votre compte EPSO et/ou si n'avez plus accès à cette boîte de messagerie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante:

<https://europa.eu/epso/application/base/index.cfm?controller=webform&action=index&usertype=2&lang=fr>

Un courriel contenant votre nom d'utilisateur a été envoyé.

3) Vous recevrez un message automatique avec votre nom d'utilisateur (voir ci-dessous).

From:

To:

Objet: Compte EPSO: Votre nom d'utilisateur

Votre nom d'utilisateur est:

La prochaine fois que vous vous connectez, utilisez votre nom d'utilisateur.

Si vous souhaitez vous connecter à votre compte maintenant:

<https://europa.eu/epso/application/passport/login.cfm>.

[Mot de passe oublié](#) • [Nom d'utilisateur oublié](#) • [Aide](#) • [Conditions d'utilisation](#) • [Respect de la vie privée](#)
Toujours pas de connexion?

Si vous n'arrivez toujours pas à vous connecter à votre compte, prenez contact avec le service d'assistance d'EPSO au moyen du formulaire de contact

Ne divulguez pas votre mot de passe

Le personnel d'EPSO ne vous demandera JAMAIS votre mot de passe par courriel. Vous vous connecterez toujours au moyen d'une connexion sécurisée, indiquée par un petit cadenas.

***** Veuillez ne pas répondre à ce message! *****

Merci!

Ceci est un message automatique. Pour répondre, veuillez utiliser ce lien.



Mot de passe oublié?

1) Rendez-vous à l'adresse suivante:

https://europa.eu/epso/application/passport/login.cfm?comp_id=

2) Indiquez votre **login** (voir ci-dessous)

Indiquez votre login dans l'encadré ci-dessous. Un courriel contenant des instructions vous sera envoyé.

Un courriel contenant votre nom d'utilisateur a été envoyé. Vous avez 24 heures pour activer votre nouveau mot de passe.

3) Vous recevrez un message automatique avec votre mot de passe (voir ci-dessous).

From:

To:

Objet: Compte EPSO: Vous avez demandé un nouveau mot de passe

Réinitialisez votre mot de passe en utilisant ce lien. Veuillez noter que ce lien n'est actif que pour 24h après quoi il ne fonctionnera plus. Vous devrez alors faire une nouvelle demande de modification de mot de passe.

Mot de passe oublié • Nom d'utilisateur oublié • Aide • Conditions d'utilisation • Respect de la vie privée

Toujours pas de connexion?

Si vous n'arrivez toujours pas à vous connecter à votre compte, prenez contact avec le service d'assistance d'EPSO au moyen du formulaire de contact

Ne divulguez pas votre mot de passe

Le personnel d'EPSO ne vous demandera JAMAIS votre mot de passe par voie électronique. Vous vous connecterez toujours au moyen d'une connexion sécurisée, indiquée par un petit cadenas.

***** Veuillez ne pas répondre à ce message! *****

Merci!

Ceci est un message automatique. Pour répondre, veuillez utiliser ce lien.

4) Modifiez votre mot de passe et confirmez-le.

5) Vous recevrez une confirmation des modifications.

Vous avez modifié votre mot de passe.



Annexe II) Déclaration de confidentialité relative à la protection des données à caractère personnel

Déclaration spécifique de confidentialité sur la protection des données personnelles dans le cadre d'un concours

Toutes les données à caractère personnel communiquées par les candidats dans le cadre d'un concours sont traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 (http://europa.eu/geninfo/legal_notices_fr.htm#fr.htm-personaldata). En application des articles 11 et 12 de ce règlement, l'EPSO fournit aux candidats, avant leur inscription, les informations suivantes:

Identité du responsable du traitement: M. Nicholas David BEARFIELD, directeur de l'EPSO.

Finalité(s) du traitement: organiser des concours pour sélectionner du personnel en vue de son recrutement par les institutions européennes; gérer les candidatures et le déroulement de ces concours sur le plan administratif; gérer et contrôler l'exploitation des listes de réserve.

Données concernées:

1. Données personnelles permettant d'identifier le candidat (nom de famille, prénom, nom à la naissance, date de naissance, sexe, numéro de document d'identification, adresse électronique).
2. Informations fournies par le candidat pour permettre l'organisation matérielle des tests d'accès et des épreuves (rue, code postal, localité, pays, sexe, téléphone, fax, langue de correspondance).
3. Informations fournies par le candidat concernant d'éventuels besoins spécifiques, conservées exclusivement par la cellule «Accessibilité» de l'EPSO.
4. Informations fournies par le candidat permettant de vérifier qu'il répond aux critères d'admission fixés dans l'avis de concours (nationalité, langues, diplôme/titre de formation: année d'obtention, intitulé, nom de l'établissement ayant délivré le diplôme ou le titre, expérience professionnelle).
5. Motivation du candidat à se présenter au concours.
6. Résultats obtenus aux tests d'accès, aux épreuves écrites et orales et au centre d'évaluation, passeport de compétences et distribution statistique globale fournie en vue de garantir la transparence de la procédure.
7. Le système de drapeaux est utilisé uniquement aux fins de la gestion des listes de réserve dans la base de données des lauréats.

Caractère obligatoire ou facultatif des réponses: tous les champs munis d'un astérisque (*) sont obligatoires. S'ils ne sont pas remplis, l'inscription ne peut avoir lieu.

Base juridique: statut des fonctionnaires des Communautés européennes et régime applicable aux autres agents de ces Communautés, tels que fixés par le règlement (CEE, Euratom, CECA) n° 259/68 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom) n° 337/2007; décision n° 2002/620/CE du Parlement européen, du Conseil, de la Commission, de la Cour de justice, de la Cour des comptes, du Comité économique et social, du Comité des régions et du médiateur du 25 juillet 2002 portant sur la création de l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes.

Destinataires des données: En cas d'inscription sur la liste de réserve de lauréats: les institutions afin qu'elles soient en mesure de proposer un poste (les institutions ne reçoivent aucune donnée concernant le handicap). En cas de réclamation introduite au titre de l'article 90, paragraphe 2 du statut et/ou de recours devant les juridictions de l'Union européenne: le service juridique de l'autorité investie du pouvoir de nomination concernée et/ou les juridictions de l'Union européenne. Les membres du personnel de l'OLAF, de l'IAS et de la Cour des comptes, à leur demande et dans la limite de ce qui est nécessaire à la réalisation des enquêtes officielles ou des audits.

En cas de traitement, par un sous-traitant, de données à caractère personnel pour le compte du responsable du



traitement dans les conditions prévues à l'article 23 du règlement 45/2001: les jurys et des entreprises privées.

Licéité du traitement: le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission réalisée dans l'intérêt public sur la base des traités (recrutement de personnel).

Date de début du traitement: date de l'acte de candidature.

Durée de validité des données: pour les données en ligne, 12 mois après le recrutement du lauréat ou jusqu'à la clôture de la liste de réserve, si le lauréat n'a pas été recruté. Pour les candidats (non lauréats), les données en ligne sont conservées 12 mois après la clôture du dernier concours auquel ils ont participé. Pour les actes de candidatures non validés: 12 mois après la date de clôture. Les dossiers sur support papier sont classés et conservés pendant 10 ans.

Droit d'accès et de rectification: chaque candidat peut vérifier et modifier à tout instant en ligne, via son compte EPSO, ses données personnelles, à l'exception de son nom, de son nom à la naissance, de sa date de naissance et de sa nationalité, pour lesquels il doit envoyer une demande justifiée à l'EPSO à l'adresse [EPSO Webform](#). Le candidat peut modifier l'ensemble des données figurant dans son acte de candidature jusqu'à la validation finale de celui-ci. Aucune donnée ne pourra être modifiée une fois la candidature validée. En ce qui concerne le système de drapeaux utilisé dans la base de données des lauréats, ceux-ci sont automatiquement et individuellement informés de tout changement de drapeau effectué à la demande des institutions. Le droit de rectification est limité aux erreurs manifestes d'encodage, sans préjudice de la possibilité, pour les institutions, de réserver les lauréats correspondant aux profils recherchés pour une période limitée en vue d'un éventuel recrutement.

Les candidats ont le droit de saisir à tout moment le contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu).

Déclaration spécifique de confidentialité sur la protection des données personnelles dans le cadre d'une procédure de sélection d'agents temporaires

Les données à caractère personnel communiquées par les candidats dans le cadre d'une procédure de sélection sont traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 (http://europa.eu/geninfo/legal_notices#fr.htm-personaldata). En application des articles 11 et 12 de ce règlement, l'EPSO fournit aux candidats les informations suivantes:

Identité du responsable du traitement: M. Nicholas David BEARFIELD, directeur de l'EPSO.

Finalité(s) du traitement: assister les services des institutions européennes, des organes et agences communautaires dans la sélection d'agents temporaires en leur fournissant une liste des candidats correspondant le mieux au profil déterminé dans l'avis de vacance de poste. Chaque candidat sera informé individuellement du déroulement du processus de sélection.

Données concernées: celles des candidats inscrits à ces procédures de sélection.

Caractère obligatoire ou facultatif des réponses: tous les champs sont obligatoires. S'ils ne sont pas remplis, l'inscription ne peut avoir lieu.

Catégories des données:

- Données personnelles permettant d'identifier et de contacter le candidat (nom de famille, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, numéro de document d'identification, adresse privée, nom et numéro de téléphone d'une personne de contact en cas d'indisponibilité du candidat).
- Informations fournies par le candidat concernant d'éventuels besoins spécifiques, conservées exclusivement par la cellule «Accessibilité» de l'EPSO.



- Informations fournies par le candidat au cours de la procédure de sélection, permettant d'apprécier s'il répond au profil déterminé dans l'avis de vacance de poste (C.V. européen, accompagné des pièces justificatives nécessaires telles que diplômes et preuves d'expérience professionnelle).
- Informations communiquées individuellement à chaque candidat sur le déroulement du processus de sélection.

Base juridique: statut des fonctionnaires des Communautés européennes et régime applicable aux autres agents de ces Communautés, tels que fixés par le règlement (CEE, Euratom, CECA) n° 259/68 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom) n° 337/2007; décision n° 2002/620/CE du Parlement européen, du Conseil, de la Commission, de la Cour de justice, de la Cour des comptes, du Comité économique et social, du Comité des régions et du médiateur du 25 juillet 2002 portant sur la création de l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes.

Destinataires des données: le service à la demande duquel la procédure de sélection a été organisée. En cas de réclamation administrative introduite au titre de l'article 90, paragraphe 2, du statut et/ou de recours devant les juridictions de l'Union européenne: le service juridique de l'autorité investie du pouvoir de nomination concernée et/ou les juridictions de l'Union européenne.

Date de début du traitement: date de réception du dossier de candidature.

Durée de conservation des données: une copie du dossier de candidature des candidats est conservée et archivée par l'EPSO pendant 5 ans.

Droit d'accès et de rectification: les candidats peuvent signaler par courrier postal à l'EPSO tout changement relatif à leurs données personnelles. En cas de besoin, ils peuvent obtenir, sur demande écrite accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité, une copie de leurs données personnelles telles qu'enregistrées par l'EPSO.

Les candidats ont le droit de saisir à tout moment le contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu).

Déclaration spécifique de confidentialité sur la protection des données personnelles dans le cadre d'une procédure de sélection d'agents contractuels

Toutes les données à caractère personnel communiquées par les candidats dans le cadre d'un concours sont traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 (http://europa.eu/abouteuropa/legal_notices/index_fr.htm). En application des articles 11 et 12 de ce règlement, l'EPSO fournit aux candidats, avant leur inscription, les informations suivantes:

Identité du responsable du traitement: M. Nicholas David BEARFIELD, directeur de l'EPSO.

Finalité du traitement: assister les institutions européennes et, le cas échéant, les agences de réglementation dans la sélection d'agents contractuels en leur fournissant une base de données validée de candidats, le recrutement étant du ressort des institutions concernées. Des informations sur le déroulement de la procédure de sélection sont communiquées individuellement aux candidats via leur compte EPSO.

Données concernées: celles des candidats inscrits à ces procédures de sélection d'agents contractuels.

Caractère obligatoire ou facultatif des réponses: tous les champs munis d'un astérisque (*) sont obligatoires. S'ils ne sont pas remplis, l'inscription ne peut avoir lieu.

Catégories des données:

- Données personnelles permettant d'identifier le candidat (nom de famille, prénom, nom d'usage, date de naissance, sexe, numéro de document d'identification, adresse privée, adresse électronique).
- Informations fournies par le candidat au cours de la procédure de sélection, permettant d'apprécier s'il correspond au profil déterminé dans l'appel à manifestation d'intérêt (nationalité, éducation et formation, expérience professionnelle, langues, consentement du candidat à se soumettre à des vérifications de sécurité, autres données).



- Informations fournies par le candidat concernant d'éventuels besoins spécifiques, conservées exclusivement par la cellule «Accessibilité» de l'EPSO.
- Informations sur le déroulement de la procédure de sélection communiquées individuellement aux candidats via leur profil EPSO, et distribution statistique globale fournie en vue de garantir la transparence de la procédure.
- Le système de drapeaux est utilisé uniquement aux fins la gestion de la base de données des lauréats.

Base juridique: statut des fonctionnaires des Communautés européennes et régime applicable aux autres agents de ces Communautés, tels que fixés par le règlement (CEE, Euratom, CECA) n° 259/68 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom) n° 337/2007; décision n° 2002/620/CE du Parlement européen, du Conseil, de la Commission, de la Cour de justice, de la Cour des comptes, du Comité économique et social, du Comité des régions et du médiateur du 25 juillet 2002 portant sur la création de l'Office de sélection du personnel des Communautés européennes.

Destinataires des données: les services chargés du recrutement dans les institutions et les agences de réglementation. En cas de réclamation administrative introduite au titre de l'article 90, paragraphe 2, du statut et/ou de recours devant les juridictions de l'Union européenne: le service juridique de l'autorité investie du pouvoir de nomination concernée et/ou les juridictions de l'Union européenne.

Date de début du traitement: date d'inscription.

Durée de conservation des données: 3 ans pour la base de données des lauréats. Lorsqu'une base de données est prolongée au-delà de la période de 3 ans, l'EPSO publie un avis sur son site web. Les candidats peuvent consulter ces avis à l'adresse suivante: http://europa.eu/epso/success/index_fr.htm.

Les informations nécessaires à la création du compte EPSO (nom d'utilisateur, prénom, adresse électronique et mot de passe) sont conservées par l'EPSO un an après l'expiration de la validité de la base de données. Elles peuvent être réutilisées pour s'inscrire à d'autres procédures de sélection d'agents contractuels.

Droit d'accès et de rectification: chaque candidat peut vérifier et modifier à tout instant en ligne, via son compte EPSO, ses données personnelles, à l'exception de son nom, de sa date de naissance et de sa nationalité, pour lesquels il doit envoyer une demande justifiée à l'EPSO à l'adresse [Webmaster form](#). Le candidat peut modifier l'ensemble des données figurant dans son acte de candidature jusqu'à la validation finale de celui-ci. Passé ce délai, seules les données personnelles permettant d'identifier le candidat pourront être modifiées. Le droit de rectification est limité aux erreurs manifestes d'encodage, sans préjudice de la possibilité, pour les institutions ou les agences de réglementation, de réserver les lauréats correspondant aux profils recherchés pour une période limitée en vue d'un éventuel recrutement.

Les candidats ont le droit de saisir à tout moment le contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu).

Vous ne pouvez créer qu'un seul compte EPSO. Ne créez pas de compte EPSO si vous en possédez déjà un. En cas de non-respect de cette règle, vous serez exclu(e) des procédures de sélection ou concours pour lesquels vous avez fait acte de candidature, si vous avez déposé votre candidature via le compte existant.

En cliquant sur le bouton ci-dessous, vous vous engagez à respecter cette règle et reconnaissez avoir été informé(e) du traitement qui sera fait de vos données à caractère personnel, selon les modalités précédemment décrites.

J'ai été informé(e) du traitement qui sera fait de mes données à caractère personnel et je m'engage à respecter la règle relative aux comptes EPSO.

